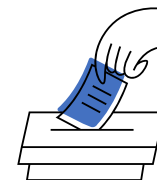


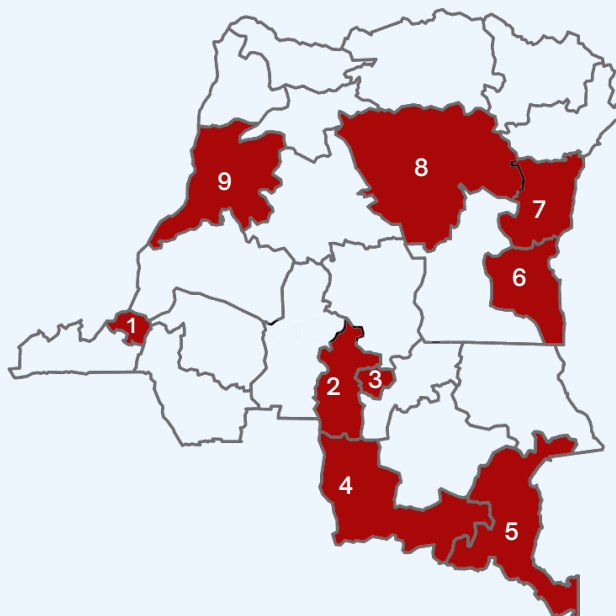
PARLONS ÉLECTIONS



EDITION N° 24
9 – 15 JANVIER 2023

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- 1 Kinshasa • 2 Kasai-Central • 3 Kasai-Oriental
- 4 Lualaba • 5 Haut-Katanga • 6 Sud-Kivu • 7 Nord-Kivu
- 8 Tshopo • 9 Equateur

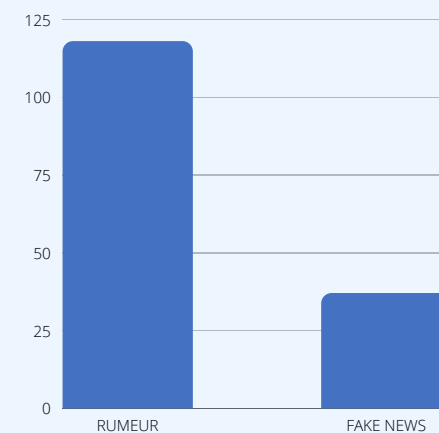


A propos du bulletin

Ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent dans les communautés, en ligne et sur les plateformes de médias sociaux autour des élections et du processus électoral en RDC.

La collecte se fait sur le terrain par les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) de neuf provinces, et en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web par NEXT CORP et CONGO CHECK.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



Parmi les 155 feedbacks collectés durant cette période, 118 sont des rumeurs et 37 fausses informations.

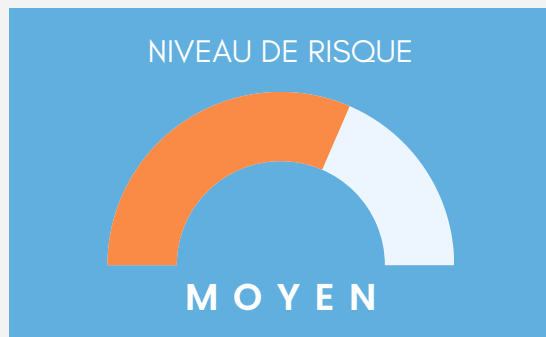
Rumeur #1

Récoltée au Sud-Kivu

“ Le processus d'enrôlement suscite davantage de doute sur la tenue des élections parce que normalement l'enrôlement devrait commencer sur toute l'étendue du pays, mais ce n'est pas le cas.



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Pour la Commission électorale nationale indépendante (CENI), l'enrôlement des électeurs par zone opérationnelle n'est pas une raison pour prétendre que les élections n'auront pas lieu cette année. « Lors du premier enrôlement dans le pays en 2004 jusqu'à ce jour, l'identification des électeurs se fait toujours par zone opérationnelle. Il n'y a jamais eu d'enrôlement simultané sur l'ensemble de la République notamment parce que les ressources humaines et financières ne le permettent pas », estime Eddy Kisile, directeur juridique à la CENI.

« En 2005, l'enrôlement s'était opéré en 3 aires opérationnelles comme maintenant et cela n'a eu aucun impact négatif sur le calendrier électoral, car il intègre cette opération. C'est une stratégie d'organisation qui relève des prérogatives de la CENI », a ajouté Anne-Marie Mukwayanzo, secrétaire exécutive provinciale de la CENI.

Rumeur #2

Récoltée au Nord-Kivu

” La CENI doit mener des enquêtes sur l'identité des candidats et exiger le test ADN à tous les candidats à la présidentielle 2023.



Twitter



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

L'enquête sur l'identité des candidats et un éventuel test ADN ne sont pas de la responsabilité de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Aucun passage de la Constitution ni de la loi électorale n'évoque cette obligation pour les candidats à la présidence de la République.

L'article 72 de la Constitution évoque les conditions suivantes pour se porter candidat à l'élection présidentielle : posséder la nationalité congolaise d'origine, être âgé de 30 ans au moins, jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques, ne pas se trouver dans un des cas d'exclusion prévus par la loi électorale.

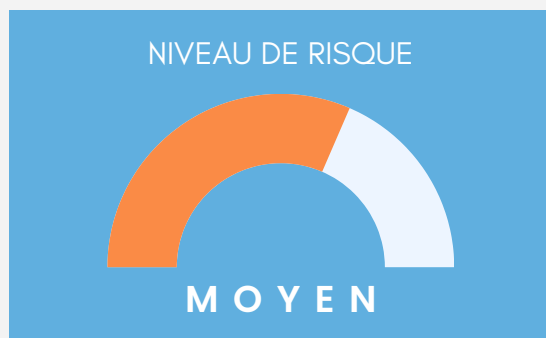
Rumeur #3

Récoltée au Nord-Kivu

” RDC Élections
2023 : Félix
Tshisekedi
négocierait
une transition
de deux ans.



Twitter



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Aucune source officielle n'a confirmé cette position. Le 10 décembre 2022 dernier, lors de son discours annuel devant le Parlement réuni en Congrès, le président de la République, Félix Tshisekedi avait réaffirmé que les élections se tiendraient dans les délais constitutionnels.

«Je tiens à préciser que pour consolider notre jeune démocratie encore fragile, le respect des cycles électoraux demeure une exigence. Ainsi donc, il est fondamental de pouvoir se mobiliser pour que les prochains scrutins soient organisés dans le délai constitutionnel. Je suis donc heureux et confiant d'affirmer ce jour que l'année 2023 sera essentiellement électorale avec l'organisation des scrutins multiples et à tous les niveaux sur la base du calendrier publié par la CENI le 26 novembre 2022 », avait déclaré Félix Tshisekedi.

Il avait également rappelé qu'il a demandé au gouvernement d'accompagner la CENI et à ne ménager aucun effort relatif à la mise à sa disposition des ressources nécessaires à la réussite de ces opérations électorales. Pour rappel, le calendrier publié par le CENI précise que les élections présidentielles, législatives nationales et provinciales, mais également celles des conseillers communaux, auront lieu le 20 décembre 2023.

Rumeur #4

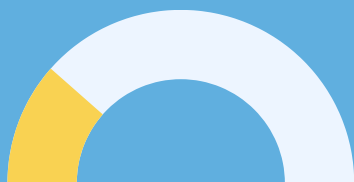
Récoltée en Equateur

Beaucoup de gens ne seront pas enrôlés parce que les machines tombent souvent en panne. Les agents de sécurité demandent de l'argent pour être reçus en priorité, d'où le nombre insignifiant des électeurs enrôlés depuis le début des opérations d'enrôlement. Il y aura moins de sièges pour l'Équateur au Parlement.



Discussion communautaire

NIVEAU DE RISQUE



F A I B L E

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« Effectivement, le problème des agents de sécurité qui demandent de l'argent et des machines qui tombent en panne est une réalité constatée un peu partout. Nous pensons que si la CENI ne résout pas ces problèmes, il y aura réellement moins de personnes enrôlés », explique Luc Lutala, analyste électoral au sein de la Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (SYMOCEL).

La CENI a confirmé que le nombre de sièges attribués au Parlement est lié au nombre de citoyens enregistrés par circonscription. Par conséquent, si peu de citoyens s'inscrivent sur les listes électorales dans une province, le nombre d'élus au Parlement dans la province diminue. La CENI appelle les membres des communautés à signaler toute pratique leur semblant frauduleuse qu'ils auraient constatée dans un centre d'enrôlement.

« La CENI condamne le monnayage, car la carte d'électeur est gratuite, et invite la communauté à le dénoncer afin que les auteurs de ce mauvais comportement soient sanctionnés », a déclaré Eddy Kisile, directeur juridique, tout en confirmant que « de pannes de machines sont signalées, mais la CENI a mis en place un support technique et les équipes font la ronde pour les réparations ».

L'enrôlement pour les prochaines élections est grandement encouragé par la CENI. « C'est l'occasion pour les Congolais de s'enrôler, car ils ne pourront pas voter avec l'ancienne carte qui ne sera plus valide lors du prochain scrutin », a indiqué Anne-Marie Mukwayanzo, secrétaire exécutive provinciale de la CENI Kinshasa.

« Nous pensons que la prolongation de l'opération va aider la population à se faire enrôler calmement. Au début de l'opération, les opérateurs de saisie (OPS) n'avaient pas la maîtrise de l'outil, mais, après quelques jours d'apprentissage, ils se sont habitués avec les kits », explique Jean-Michel Mvondo, secrétaire exécutif du Réseau d'Éducation civique au Congo, RECIC.

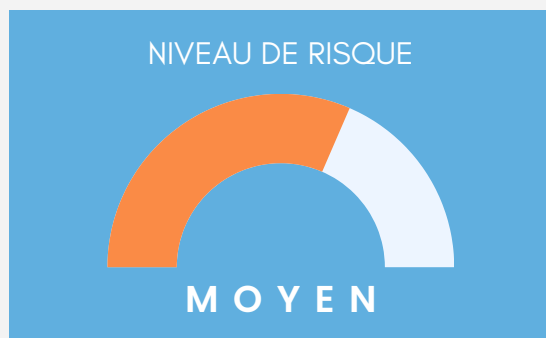
Rumeur #5

Récoltée au Sud-Kivu

” Comment se déroule l’enrôlement des électeurs pendant les heures de cours d’autant plus que plusieurs écoles sont utilisées comme centre d’inscription ? N’oublions pas que dans l’aire opérationnelle 1, l’opération a débuté pendant les vacances de Noël, mais les élèves ont repris les cours...



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Les directions des écoles qui sont également des centres d’inscription prévoient une seule salle dédiée à l’enregistrement des électeurs pour ne pas perturber les activités scolaires. L’organisation Action contre les Violations des Personnes Vulnérables se réjouit qu’un plaidoyer mené récemment pour le respect du droit à l’éducation ait pu apporter des résultats.

Eddy Kisile, directeur juridique de la CENI, confirme que « dans la majorité des écoles où un centre d’inscription a été installé, la direction de l’école a dédié au moins une salle à l’enrôlement des électeurs pour permettre à la CENI de faire son travail » :

« Lors des tournées de monitoring de la semaine dernière, nous avons remarqué que quelques élèves d’une école maternelle dans la commune de kimbanseke étaient dehors pendant les heures de cours à cause de l’opération d’enrôlement des électeurs. Nous avons fait remonter cela aux autorités et la situation a été réglée immédiatement », Crispin Kobolongo, coordonnateur de l’Action contre les violations des personnes vulnérables, ACVDP.

« Aucun centre d’inscription n’a occupé toute l’étendue de l’école, le travail de cartographie fait avant le démarrage de l’opération a tenu compte de ça. Nous pensons sauf cas extrême que le déroulement de l’enrôlement ne perturbera pas nécessairement les enseignements au niveau des écoles », fait remarquer Jean-Michel Mvondo, secrétaire exécutif du Réseau d’Éducation civique au Congo, RECIC.

Cependant, les enseignants affirment ne pas être dérangés par la poursuite de l’enrôlement des électeurs malgré la reprise des cours : « la salle de classe utilisée pour l’enrôlement se trouve au rez-de-chaussée alors que la majorité d’élèves étudie au premier niveau du bâtiment », raconte un enseignant d’une école dans la commune de Makala.

Rumeur #6

Récoltée au Sud-Kivu

“ Les députés provinciaux de la province de l'Équateur ont demandé à la CENI de prolonger la durée de l'enrôlement à 3 mois à cause de l'insuffisance de machines et de techniciens dans les centres d'inscription.

 Discussion WhatsApp



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Cette demande est incluse dans une déclaration rendue publique vendredi 6 janvier 2023 par le rapporteur de l'Assemblée provinciale de l'Équateur, Peter Lopose.

D'après le média en ligne 7sur7.cd, les élus provinciaux de l'Équateur déplorent les difficultés rencontrées lors des opérations d'enrôlement dans leur province : « il s'agit notamment de l'insuffisance du nombre de machines dans les centres d'inscription, des techniciens, ainsi que la lenteur des opérateurs de saisie affectés dans les centres ».

Dans un communiqué datant 22 janvier, la CENI a décidé de prolonger l'opération d'enrôlement jusqu'au 17 février 2023 dans la première aire opérationnelle (Kongo Central, Kinshasa, Kwango, Kwilu, Mai-ndombe, Équateur, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Tshuapa).

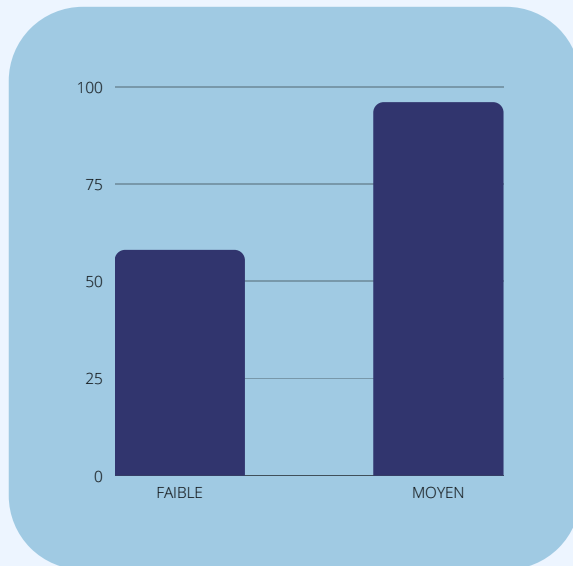
« Cette décision se justifie, d'une part, par le fait que certains centres d'inscription de cette aire opérationnelle n'ont pas fonctionné de manière régulière et d'autre part, par la nécessité pour tous les Congolais remplissant les conditions requises de jouir de la qualité d'électeur et de figurer sur la liste électorale », explique le communiqué signé par Patricia Nseyi, Rapporteur de la CENI.

« La CENI va examiner au cas par cas la situation de chaque Centre d'inscription et la décision sera prise le moment venu », a déclaré Jean-Baptiste Itipo, directeur de communication de la CENI.

Pouvons-nous avoir à nouveau une petite séance de travail d'ici lundi avant mon arrivée à Bukavu afin d'épingler les derniers éléments manquants et d'avancer au plus vite ?

ANALYSE

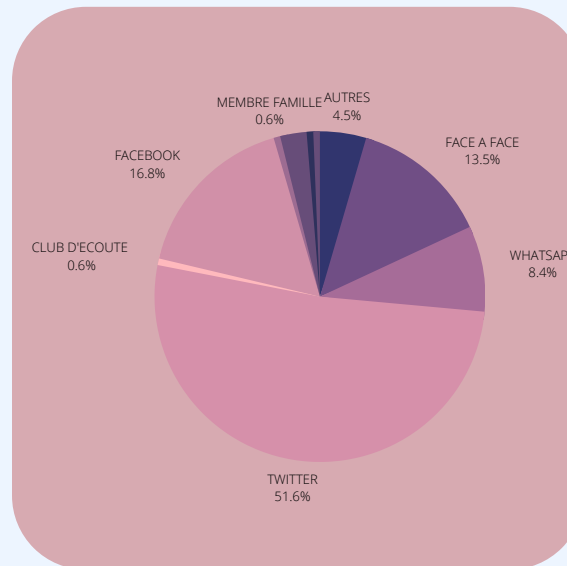
Niveau de risque



Du 09 au 15 janvier 2023, nous avons collecté 155 rumeurs dans toutes les 9 provinces ciblées par le projet. De ces rumeurs, 120 proviennent en ligne sur les médias sociaux dont 80 sur Twitter, 26 sur Facebook, 13 sur WhatsApp, 1 sur TikTok ; et 35 provient de la collecte hors ligne dont la majorité sont des discussions en face à face.

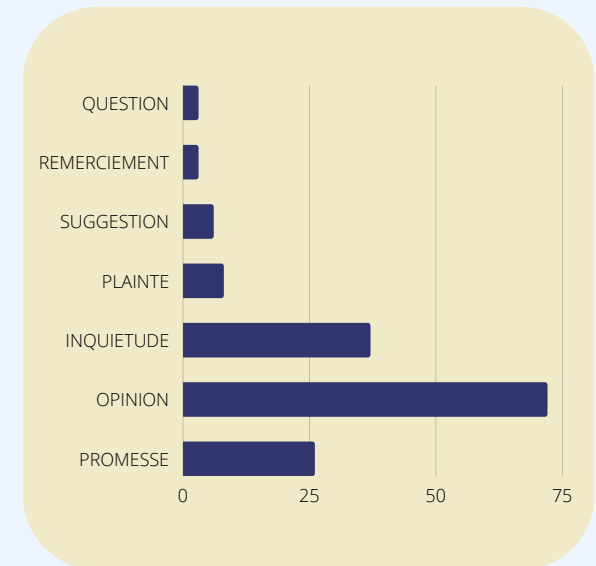
96 de ces rumeurs ont un niveau de risque moyen, 58 un niveau de risque faible et 1 un niveau de risque élevé.

Canal de partage des commentaires



Pour cette période, nous avons trouvé que Twitter est le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour des élections en République Démocratique du Congo avec 80 feedbacks suivi de Facebook 26, puis les discussions en face à face avec 21 feedbacks.

Type de Commentaire



72 feedbacks collectés pendant cette période reflètent les opinions informées et faits divers, 37 inquiétudes de la population sur la qualité de la carte d'électeurs et la certitude de la tenue des élections en temps utile, 26 promesses, 8 plaintes, 6 suggestions, 3 remerciements et 3 questions.



**Vous voulez nous
donner votre avis,
vous impliquer ou
partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:
Thérèse Ntumba

✉ info@actualite.cd

☎ +243 971 189 467

PARLONS ÉLECTIONS

EDITION N° 24

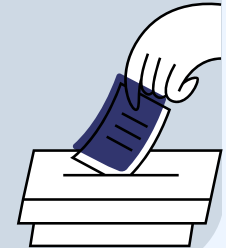
9 – 15 JANVIER 2023

Consulter également :



Parlons élections :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab avec l'appui technique d'Internews dans le cadre du programme Media Sector Development Activity (MSDA)

Date de publication : 27 janvier 2023

